

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **1^{er} février 2016**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
	Siège No 6 Martin Bahl

La conseillère Linda Thomas est absente.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2016-02-026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 1er février 2016

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 11 janvier 2016

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Janvier 2016
- 5 Avis de motion règl. 694-16 - Amendement règl. zonage
- 6 Adoption premier projet régl. 694-16 - Amendement règl. zonage
- 7 Avis de motion règl. 695-16 - Tarification camp de jour 2016
- 8 Vente pour non-paiement de taxes 2016
- 9 Mauvaise créance - Annulation du compte
- 10 Descente à la rivière - Acquisition partie de terrain
- 11 Fonds de la ruralité - demande d'aide financière - Descente
- 12 Budget RGMR 2016 - Adoption
- 13 Réseau biblio - Contribution 2016
- 14 Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2016-2017

Sécurité incendie

- 15 Achat Février 2016

16 Adoption - Règl. 693-16 Amendement règl. 606-05 Brûlage

Voirie

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

17 CCU Membres

Loisirs et culture

18 Protocole d'entente - Maison de la culture

19 Fondation famille terrienne - demande d'aide financière

20 Demande d'aide financière - Club de lecture Les rats de bibliothèque de L'Avenir

Général

Varia :

21 **Correspondance**

Correspondances reçues - Janvier 2016

22 **Période à l'assistance**

23 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-027

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 11 JANVIER 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2016, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2016-02-028

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2016

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de janvier 2016, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. AVIS DE MOTION RÉGL. 694-16 – AMENDEMENT RÉGL. ZONAGE

AVIS DE MOTION avec dispense de lecture est donné par le conseiller Martin Bahl, qu'à la présente séance du conseil, un projet de règlement, modifiant le règlement de zonage 654-12, intitulé *Règlement 694-16 – Amendement au règlement de zonage* sera soumis pour adoption. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres élus dans le délai prescrit.

R 2016-02-029

6. ADOPTION PREMIER PROJET DE RÉGL. 694-16 – AMENDEMENT RÉGL. ZONAGE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de modifier son règlement de zonage ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite confirmer la vocation résidentielle de l'ancien presbytère, en agrandissant la zone H6 aux dépens de la zone P2 ;

ATTENDU QU'IL est souhaitable d'augmenter la hauteur des remises permises sur l'ensemble du territoire, tel que prescrit par l'article 5.4.4 du règlement de zonage ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 février 2016, par le conseiller Martin Bahl ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le projet de règlement d'amendement no. 694-16 modifiant le règlement de zonage no. 654-12 et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1: Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2: Le plan de zonage de l'annexe « A » du règlement de zonage no 654-12, daté de septembre 2012 et intégré par l'article 1.1.9, est modifié comme suit :

- a) La zone H6 est agrandie aux dépens de la zone P2. Le tout tel que montré sur le plan ci-joint en annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante ;

Article 3: L'article 5.4.4 de ce règlement de zonage, concernant les remises, est modifié comme suit :

- a) Le paragraphe g) du 1^{er} alinéa, concernant la hauteur maximale d'une remise, est modifié en remplaçant la norme « trois mètres (3 m) » par la norme « quatre mètres cinquante (4,50 m) » ;

Article 4: Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la loi.

Il est aussi résolu qu'une consultation publique ait lieu le 15 février 2016 à la sacristie de l'église St-Pierre de Durham.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. AVIS DE MOTION RÉGL. 695-16 – TARIFICATION CAMP DE JOUR 2016

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Julie Gagnon, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 695-16 relatif à la tarification du camp de jour 2016.

R 2016-02-030

8. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES 2016

ATTENDU QUE, en vertu Code municipal, les arrérages se prescrivent par deux (2) ans ;

ATTENDU QUE trois (3) avis de rappel ont déjà été envoyés par courrier régulier aux contribuables endettés envers la municipalité pour la période se terminant au 31 décembre 2015 ;

ATTENDU QUE la liste des personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond avant le 20 mars 2016 en vue de vente pour non-paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu :

- Qu'un avis de rappel soit envoyé par courrier recommandé aux contribuables ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2014, et ce, dans les plus brefs délais ;
- Que cet avis inclut aussi le solde impayé au 31 décembre 2015 ;
- Que les frais d'envoi par courrier recommandé soient facturés par fiche, aux propriétaires concernés ;
- Que la liste des personnes endettées envers la municipalité soit déposée et adoptée au conseil du mois de mars 2016 ;
- Que ladite liste soit acheminée à la MRC de Drummond dans les délais prescrits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-031

9. MAUVAISE CRÉANCE – ANNULATION DU COMPTE

ATTENDU QUE la résolution R 2013-10-260 concernant la provision pour mauvaises créances prise au montant de 39 143.14 \$;

ATTENDU QU'en date du 31 décembre 2015, la mauvaise créance est au montant de 49 810.12 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu de prendre une provision pour mauvaises créances au montant de 10 666.98 \$ au budget 2015 et d'annuler le compte de 49 810.12 \$ en date du 31 décembre 2015 ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de prendre une provision pour mauvaises créances au montant de 10 666.98 \$ au budget 2015 et d'annuler le compte au montant de 49 810.12 \$ et ce, en date du 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-032

10. DESCENTE À LA RIVIÈRE – ACQUISITION PARTIE DE TERRAIN

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à l'acquisition d'une partie de terrain en vue de la réalisation d'un projet de descente à la rivière ;

ATTENDU l'acceptation du propriétaire du lot 21 P du cadastre de Durham, circonscription foncière de Drummond, de vendre une partie d'environ 8 000p²;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseil de la Municipalité de L'Avenir accepte les principales modalités d'acquisition d'une partie du lot 21P du cadastre de Durham, circonscription foncière de Drummond, qui sont les suivantes :

- Le prix de vente est fixé à environ 8 000 \$;
- La superficie approximative des terrains à acquérir est de 8 000 p² ;
- L'acquisition du terrain par la municipalité est conditionnelle à l'autorisation de la CPTAQ ;

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, le cas échéant, tout document relatif à la présente résolution pour et en faveur de la Municipalité de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-033

11. FONDS DE LA RURALITÉ – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DESCENTE

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond dans le cadre du projet de descente à la rivière ;

ATTENDU QUE l'aide financière est d'un maximum de 50 % du coût du projet n'excédant pas 25 000\$;

ATTENDU QUE les signataires de ladite aide financière doivent être nommés par résolution du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que la Municipalité de L'Avenir dépose une demande d'aide financière de 11 730 \$ au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond dans le cadre du projet de descente à la rivière. Il est aussi résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, la demande d'aide financière soumise.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-034

12. BUDGET RGMR 2016 - ADOPTION

ATTENDU QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas St-François (RGMR) a adopté son budget 2016 le 21 décembre 2015 ;

ATTENDU QU'une copie du budget 2016 est remise à chaque membre du conseil ;

ATTENDU QUE le budget de 2016 de la RGMR est de 2 363 573.36 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2016 de la RGMR.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-035

13. RÉSEAU BIBLIO – CONTRIBUTION 2016

ATTENDU la facture reçue du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec (CRSBP) pour la contribution annuelle au montant de 6 943.57 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE la contribution 2016 s'établit à 4.95 \$ par citoyen et que ce montant englobe la contribution de base et la cotisation dédiée au développement de la collection régionale pour un montant de 6 073.65 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE les frais d'accès de base et des frais de soutien Simba au coût de 869.92 \$ plus taxes s'ajoutent à cette contribution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser le paiement de la facture # 21647 du CRSBP au montant de 6 943.57 \$ plus taxes pour la contribution municipale 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-036

14. PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2016-2017

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification ;

ATTENDU QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique ;

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

ATTENDU QUE dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu de déclarer que la Municipalité de L'Avenir appuie les Journées de la persévérance scolaire par cette résolution valide pour les trois prochaines années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2016-02-037

15. ACHATS FÉVRIER 2016

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour février 2016

	Coût unit.	Qté	Total	
<u>Communications</u>				
02 220 00 339	Radios portatives Icom étanche à l'eau avec micro-haut-parleur (remplacement des radios désuètes)	600.00 \$	3	1 800.00 \$
<u>Formation</u>				
02 220 01 454	Formation Pompier I complète pour Jean-François Côté de février 2016 à juin 2017	5 365.00 \$	1	5 365.00 \$
02 220 01 454	Formation Pompier I, section 1 seulement pour Isabelle Vanier de février à juin 2016	1 400.00 \$	1	1 400.00 \$
Total de la demande			8 565.00 \$	

ATTENDU QUE ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 8 565 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-038

16. ADOPTION – RÉGL. 693-16 AMENDEMENT RÉGL. 606-05 CONCERNANT LE BRÛLAGE D'HERBES, DE BROUSSAILLES ET DE DÉCHETS

ATTENDU QUE le conseil souhaite annuler le coût d'émission de permis de brûlage tel qu'établi par le règlement 606-05 ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'harmoniser le règlement 606-05 avec le règlement 662-13 concernant la prévention en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 11 janvier 2016, par le conseiller Alain-Serge Vigeant ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 693-16 soit adopté et qu'il est statué et décrété par ce même règlement ce qui suit:

L'article 3 du règlement 606-05 est amendé de la façon suivante :

« Le permis peut être obtenu auprès du directeur du service de sécurité incendie ou son représentant aux heures normales d'affaires du bureau municipal. L'émission du permis est sans frais. Les informations qui doivent être fournies sont indiquées en annexe. »

L'article 5 du règlement 606-05 est amendé de la façon suivante :

« Le permis n'est pas accordé ou est automatiquement suspendu lorsque les feux à ciel ouvert sont interdits par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2016-02-039

17. CCU MEMBRES

ATTENDU les deux conseillers délégués au comité consultatif en urbanisme (CCU) M. Pierre Lavallée et M. François Vallières ;

ATTENDU qu'il est difficile pour eux d'être disponible pour les réunions du CCU ;

ATTENDU QUE M. Martin Bahl se propose comme membre délégué au CCU ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseiller Martin Bahl soit délégué au CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2016-02-040

18. PROTOCOLE D'ENTENTE – MAISON DE LA CULTURE

ATTENDU la résolution R2016-01-022 concernant l'aide financière accordée à la Maison de la Culture pour 2016 ;

ATTENDU QU'il y a lieu de signer un protocole d'entente pour 2016 ;

ATTENDU QUE tous les membres ont reçu une copie du protocole d'entente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser M. Jean Parenteau, maire, et Mme Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente avec la Maison de la Culture pour l'aide financière accordée pour 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-02-041

19. FONDATION FAMILLE TERRIENNE – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Fondation de la famille terrienne, organisme qui a pour but de reconnaître officiellement le développement social, économique et culturel d’une famille d’agriculteur québécois, a récemment proclamé « Famille agricole de l’année 2015 » la famille de M. Robert Lefebvre ;

ATTENDU QUE la Fondation honorera cette famille lors d’une fête régionale le 23 avril prochain dans le cadre d’un souper ;

ATTENDU QUE la Fondation étant un organisme sans but lucratif, celle-ci demande une aide financière afin de défrayer certains coûts encourus par la célébration ;

ATTENDU la possibilité de faire une annonce dans le menu-souvenir sous forme de carte d’affaires au coût de 275 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que la Municipalité de L’Avenir offre une aide financière de 275 \$ à la Fondation de la famille terrienne dans le cadre de la soirée en l’honneur de la famille agricole de l’année 2015.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

R 2016-02-042

20. DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE LECTURE LES RATS DE BIBLIOTHÈQUE DE L’AVENIR

ATTENDU la demande d’aide financière reçue de Mme Marielle Fafard dans le cadre du projet du Club de lecture « Les rats de bibliothèque de L’Avenir » ;

ATTENDU QUE le Club de lecture a connu un grand succès en 2015 et que celui-ci répond à un besoin chez les enfants et les jeunes familles de la Municipalité ;

ATTENDU QU’un des objectifs est de faire connaître la bibliothèque Joseph Charles Saint-Amant aux enfants et parents ;

ATTENDU QUE cette activité offerte gratuitement reçoit des appuis parmi la communauté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu que la Municipalité de L’Avenir offre une aide financière de 500 \$ au Club de lecture « Les rats de bibliothèque de L’Avenir ».

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

21. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de janvier 2016 est remis à tous les conseillers.

22. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2016-02-043

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, de lever la séance à **20 heures 15 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 1^{er} mars 2016.

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse EP (09/11-01/12-15/12) et TEU (09/12 - 15/12)	203,14 \$
Remorquage Québec Centre inc	Remorquage charrue dans fossé - Mack rouge	394,36 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Février 2016	316,63 \$
Vanier Isabelle	Remboursement achats	41,35 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Fenêtre, élément - Unité d'urgence	68,41 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Courroie, hose, alternateur - Camion citerne	321,14 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Batterie - Camion citerne	353,38 \$
CMP Mayer Inc.	R2015-11-300 Gants	213,86 \$
CMP Mayer Inc.	Chiffre pour uniforme	7,48 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique du 01/01/16 au 31/03/16	771,19 \$
La Coop des Montérégiennes	Remplissage bonbonne gaz - Loisirs	77,25 \$
La Coop des Montérégiennes	Boîte usage multiple, prise et plaque - Égout	10,83 \$
La Coop des Montérégiennes	Mousse, tuyau, coude, union	102,96 \$
La Coop des Montérégiennes	Remplissage bonbonne gaz - Loisirs	62,58 \$
La Coop des Montérégiennes	Manchon et coude - Loisirs	6,25 \$
Coté Alexandre	R2016-01-016 Aménagement 2e étage	572,92 \$
Coté Alexandre	R2016-01-016 Aménagement 2e étage	980,47 \$
Groupe Info Plus	R2015-12-334 Préparation nouvel ordinateur	137,97 \$
Groupe Info Plus	R2015-12-334 Nouvel ordinateur - Service incendie	1 191,13 \$
Pièces d'auto réusinées Drummondville inc	Alternateur	488,64 \$
Pièces d'auto réusinées Drummondville inc	Démarrreur	448,40 \$
Electro Systeme Inc.	Réparation lampadaires (Allard, Boisvert, des Pins, 143	510,76 \$
Electro Systeme Inc.	Réparation lampadaire (coin Demanche et 143)	258,04 \$

Équipement sanitaire Drummond inc	Nettoyeur cuvette	24,32 \$
Groupe Deslandes	Disjoncteur 15A - Garage	15,03 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	225,66 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 214,33 \$
Hamel Propane inc	Location réservoir 1000 gallons - Garage municipal	27,59 \$
Hamel Propane inc	Location réservoir 420 lbs - Salle des loisirs	27,59 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	156,60 \$
Infotech	Logiciel mini module - Programme aux aînés	574,88 \$
Infotech	Kilométrage et déplacement - Taxation	158,55 \$
Machinerie C & H inc	Pivot du tendeur, cheville - Tracteur	291,09 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Changer terminal alimentation - Mack rouge	324,93 \$
Megaburo	Lecture de compteur (146923 à 150178)	46,41 \$
Linde Canada Ltée	Oxygène	86,12 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de février 2016	147,30 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Conteneur 2 verges - 490 7e Rang	305,00 \$
Robitaille Equipement inc	Pointe au carbure - Mack blanc	830,70 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	2 588,73 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Crédit dur factures FM56494 et FM56704	(103,71) \$
Ste-Marie Centre du Camion	Strap - Mack rouge	230,49 \$
Vetements T.S. Inc.	Bottes de travail - I. Vanier	201,75 \$
Vetements Spax	R2015-11-300 Chemise, pantalon, manteau	1 120,72 \$
Drouin Mike	Remboursement déplacement	53,76 \$
Précourt Olivier	R2015-04-115 Contrat TEU - Janvier 2016	353,81 \$
Solutions Zen Média	Hébergement site internet du 01/01/16 au 31/12/16	149,47 \$
Hydraulique & Technologie Drummond	Coupler, huile hydraulique - Mack blanc	220,74 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Janvier 2016	63,00 \$
Lingco Sigma inc	Boulons, wedge bolt, support wed - Niveleuse	883,19 \$
Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste - Décembre et Janvier	31,92 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	17 789,11 \$

Fournisseur	Description	Montant
Cercle des Fermières de L'Avenir	R2015-12-340 Aide financière	500,00 \$
Association des Chefs en	R2016-01-005 Renouvellement annuel (L. Coté)	281,69 \$
ADMQ	R2016-01-010 Renouvellement annuel	790,69 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Janvier 2016	150,75 \$
COMBEQ	R2015-12-335 Cotisation annuelle	373,67 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2016-01-020 Subvention Bal des Tuques	8 000,00 \$
Chapiteau Excellence	R2016-01-024 Acompte pour chapiteau 40 x 80	790,46 \$
Chapiteau Excellence	R2016-01-024 Paiement final pour chapiteau	2 371,36 \$
A R L P H C Q	R2016-01-023 Contribution financière	100,00 \$
Association hockey mineur Windsor	R2016-01-021 Contribution "Équipe Bantam B"	250,00 \$
Les Surplus GRL	R2016-01-014 Achat table de conférence et chaises	1 121,01 \$
Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus - L'Avenir	R2016-01-005 Location salle multifonctionnelle et biblio	7 665,00 \$
Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus - L'Avenir	R2015-08-208 Remplacement chèque # 4427	50,00 \$
Groupe Ultima inc	R2016-01-005 Renouvellement assurance	380,00 \$
Groupe Ultima inc	R2016-01-005 Renouvellement assurance	30 991,00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/12/15 au 31/12/15	491,23 \$

Hydro Québec	Bureau du 12/11/15 au 12/01/16	1 590,17 \$
Hydro Québec	Gloriette du 12/11/15 au 12/01/16	46,18 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 13/11/15 au 13/01/16	1 232,79 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 13/11/15 au 13/01/16	374,09 \$
Hydro Québec	Station de pompage gloriète du 12/11/15 au 18/01/16	96,39 \$
Hydro Québec	Étang du 12/11/15 au 18/01/16	274,01 \$
Infotech	R2015-12-333 Contrat de soutien 2015-2016	5 622,28 \$
Infotech	R2015-10-265 50% restant de la facture papeterie	708,83 \$
PG Solutions inc	R2016-01-005 Contrat d'entretien 2013	1 276,22 \$
Les Editions Juridiques FD	R2015-12-327 Renouvellement annuel	388,50 \$
MRC Drummond	R2016-01-005 Quote part 2016	12 507,94 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2016-01-005 Quote part 2016	7 672,03 \$
SIUCQ-OMU	R2015-11-292 Contribution 2016	1 373,90 \$
SPAD	R2016-01-005 Contribution 2016	1 657,62 \$
CPU Service Inc.	R2016-01-005 Contrat de service 2016	885,31 \$
Pinault Line	Remboursement achat timbres pour taxation	980,68 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	R2016-01-022 Aide financière	10 000,00 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES		100 993,80 \$

SALAIRE JANVIER 2016	
Salaires nets janvier 2016	18 232,10 \$
Remises provinciales janvier 2016	5 773,23 \$
Remises fédérales janvier 2016	2 458,90 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES JANVIER 2016	26 464,23 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER JANVIER 2016	17 789,11 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES JANVIER 2016	100 993,80 \$
TOTAL COMPTES À PAYER JANVIER 2016	145 247,14 \$